

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 63 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 23 Absent(s) excusé(s) : 33 Absent(s) : 12</i>
--	---	--

Date de convocation : 12 mars 2019

Vote(s) pour : 85
Vote(s) contre : 1
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 18 mars 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2019-03-18-CC-5.3 :

Fixation du taux de TEOM pour l'année 2019.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1520 et suivants,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 4 avril 2016 portant approbation du Programme Pluriannuel d'Investissement 2016-2020 et particulièrement de l'Autorisation de Programme « 15QVGD001 – Programme de conteneurisation de la collecte des déchets »,

VU le Budget Primitif 2019,

CONSIDERANT les délais nécessaires à la mise ne œuvre du programme de conteneurisation de 25 millions d'euros et tenant compte des opérations d'investissement restant à réaliser pour 10,4 millions, notamment sur la Ville de Metz,

DECIDE de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2019 à 9,75 %,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour extrait conforme
Metz, le 19 mars 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte

057-200039865-20190318-03-2019-DC5-3-DE

Numéro de l'acte : 03-2019-DC5-3
Date de décision : lundi 18 mars 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Fixation du taux de TEOM pour l'année 2019
Classification : 7.2 - Fiscalité
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190318-03-2019-DC5-3-DE
Document principal : 70_DE-PT5.3.pdf

Historique :

20/03/19 14:00	En cours de création	
20/03/19 14:00	En préparation	Catherine DELLES
20/03/19 14:13	Reçu	Catherine DELLES
20/03/19 14:13	En cours de transmission	
20/03/19 14:14	Transmis en Préfecture	
20/03/19 14:17	Accusé de réception reçu	